



Commune de Prez
Conseil communal

Message du Conseil communal à l'attention du Conseil général du 5 décembre 2023

Investissement 2024 : Projet de protection contre les crues, ruisseau des Combes à Prez-vers-Noréaz

L'étude de variante de protection des crues du ruisseau des Combes est maintenant achevée. La solution retenue par la commune en collaboration avec les services de l'Etat envisage les aménagements suivants pour la récolte des eaux du ruisseau des Combes et la protection contre les crues :

- En amont de la traversée de la Route de Plancy-l'Abbaye, un élargissement local du ruisseau sera créé pour favoriser le dépôt de sédiments. La pose d'une herse permettra de retenir les bois morts et branches charriées avant la mise en voûtage du ruisseau.
- La reprise du passage sous la Route de Plancy-l'Abbaye ainsi que la traversée des art. 763 et 919 sera garantie par un nouveau collecteur d'un diamètre de 1'200 mm. Le cours d'eau restera ainsi enterré à l'exception d'un tronçon court nécessaire à la pose d'un ouvrage de déversement situé avant la traversée de la Route de Fribourg ; cet ouvrage sera raccordé au collecteur déjà existant situé sous la route cantonale qui conduit au ruisseau du Palon.
- En cas de débit de crues très important, il est prévu la création d'un nouveau collecteur de délestage, d'un diamètre de 1'000 mm, partant de l'ouvrage de déversement par un passage sous la route cantonale, et traversant les art. 229 et 849 en direction du déversoir d'orage existant. Comme il n'est pas possible de se raccorder au déversoir d'orage existant, car il ne s'agit pas du même bassin versant (Arbogne pour le déversoir d'orage existant et Sonnaz pour les eaux du ruisseau des Combes), il est prévu un rejet en surface libre sur les champs en aval.

C'est un projet connexe de celui de la traversée du village, des synergies avec le projet Valtraloc devront être trouvées pour la phase des travaux.

Le Conseil communal demande un investissement de CHF 595'000.-- HT (+ CHF 110'000.-- HT d'ingénierie pour les phases SIA 41 à 53) pour la réalisation de ce projet important de protection des crues recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, **soit un investissement de CHF 762'105.-- TTC.**

Le subventionnement du canton pour ce projet est de l'ordre de 62 % et représente un montant d'environ CHF 400'000.-- (compte tenu que les honoraires des phases d'étude, appel d'offres et réalisation sont imputables pour les subventions fédérales). **Le montant net de l'investissement est donc de CHF 362'105.-- TTC.**



Commune de Prez

Conseil communal

Montants HT	Montant net TTC	taux amortissement %	Amortissement annuel	intérêts annuels à 2.1%	Coût total annuel
CHF 305'000	CHF 362'105	2.5%	CHF 9'052.63	CHF 7'604.21	CHF 16'656.83

Le montant HT de CHF 305'000.-- est le montant HT des travaux de CHF 705'000.-- diminué de la subvention à recevoir de CHF 400'000.--. Cet investissement prévu pour 2024 sera financé par un emprunt bancaire.

Le Conseil communal

Prez-vers-Noréaz, le 15 novembre 2023

Poste	Description	Prix [CHF]
1	1 Installation de chantier	20 000
2	2.1 Élargissement amont et mise en conduite 	19 500
	2.2 Tronçon entre mise en conduite et chambre de répartition 	254 500
	2.3 Chambre de répartition 	27 000
	2.4 Tronçon de délestage 	134 000
	2.5 Raccord à la conduite existante 	22 000
3	3 Imprévus	71 625
	Total HT	549 125
	Total TTC (8.1%)	593 604

